

## Comment récupérer vos paniers ?

Il est possible de venir chercher votre panier :

- ⇒ Soit directement à la Ferme les jeudis et vendredis dès 10 h
- ⇒ Soit à l'un des points de dépôt (cf liste page suivante)

Les points de dépôt ont été mis en place chez des particuliers, des associations ou autres établissements qui sont totalement bénévoles.

Nous vous demandons de les respecter et **de respecter les horaires** d'ouverture.

Pour tout problème, merci de **vous adresser directement à la Ferme** de Cocagne au : 04 75 05 91 92 ou par courriel à l'animatrice du réseau d'adhérents : [reseau-adherents@orange.fr](mailto:reseau-adherents@orange.fr)

Ou : [ferme.cocagne@wanadoo.fr](mailto:ferme.cocagne@wanadoo.fr)

## Règlement de votre facture

Nous vous proposons quatre possibilités :

* Au mois :	48 € la part	29 € la demi part
* Au trimestre :	144 € la part	87 € la demi part
* Au semestre :	288 € la part	174 € la demi part
* À l'année :	576 € la part	348 € la demi part

Pour le mode de règlement, nous vous laissons deux possibilités :

- \* Par chèque
- \* Par virement bancaire

## le panier de légumes

### Engagement :

Vous vous engagez sur une année à acheter une part de légumes. En contre partie, vous recevez chaque semaine **un panier de légumes biologiques de saison**, le plus diversifié possible, soit 50 à 70 variétés différentes tout au long de l'année.

### Prix \*:

L'achat d'une part de légumes équivaut à une dépense de 48 € par mois pour une part, et de 29 € pour une demi-part facturées sur 12 mois.

A cette part, s'ajoutent une adhésion de 16 € par année civile pour être adhérent à la Ferme de Cocagne et une caution de 8 € pour les 3 paniers nécessaires à la distribution.

### Livraison :

Nous vous livrons **48 semaines par an**. Nous comptons donc 4 semaines de fermeture annuelle (deux semaines au printemps, une semaine en hiver et une semaine volante en automne). Ces fermetures sont signalées par la feuille de chou, journal que vous trouvez dans vos paniers toutes les semaines.

### Absences :

En cas d'absence vous avez la possibilité de récupérer quelques paniers de doublages, dans la limite de 4 par an. Le nombre de doublages est remis à zéro chaque 31 décembre. Les semaines d'absences ne sont pas déductibles des factures.

N'oubliez pas de nous informer de vos absences ou de vos doublage par courriel ou par téléphone la semaine précédente au plus tard.

### Vente directe :

Avec votre adhésion, vous avez la possibilité de venir le Vendredi matin pour acheter des légumes lors de la vente directe en complément de votre panier.

\* Prix soumis à modification

## Points de dépôt

### JEUDI :

- 1 – BIOCOOP – Zone Industrielle – St Marcellin 9h-12h, 15h-18h
- 2 – JACO'PAIN – Le Village – St Thomas en Royans
- 3 – Madame Guirimand – « Trabute » – St Jean en Royans
- 4 – Saint Paul les romans, Mr Rivoire, port Ouvey
- 5 – Sur place à la Ferme de Cocagne – quartier le Rivière – Peyrins
- 6 – Maison Coluche des Méannes – (complet)
- 7 – ARCHER, rue Alfred Nobel, 26100 Romans. 8h30-12h, 14h-17h30
- 8 – MJC de Tain – place du Taurobole
- 9 – MJC de St Donat – Avenue Paul Chartron

### VENDREDI :

- 1 – Robert Bruny – 17 bis rue Clair Vivre – Romans
- 2 – Pharmacie Jacquemart – 13 pl de Gaulle – Romans (complet)
- 3\_ Coutellerie « Ribadhin » – 29 côte Jacquemart – Romans (complet)
- 4 – Mairie de Romans – place Jule Nadi – Romans
- 5 – Médiathèque Simone de Beauvoir – Romans  
(4 et 5 uniquement les salariés)
- 6 – Sur place à la Ferme de Cocagne – quartier la rivière – Peyrins
- 7 – Souffle Nature – 26 grande rue J.Jaurès – Bourg de Péage (complet)
- 8 – Pharmacie d'Alixan – place de la poste
- 9 – Boulangerie Brun – 14 rue Gustave André – Chabeuil

**VENTE DIRECTE** à la Ferme pour les adhérents :

Le vendredi de 9h30 à 12h

Chaque semaine, nous proposons dans le panier de légumes « **la feuille de chou** », imprimé indiquant la composition de votre panier, une recette culinaire pour accommoder vos légumes, des articles sur la vie de la ferme (maraîchage, chantiers environnement, animations et jardins) ainsi que des informations sur les manifestations culturelles des environs.

Vous pouvez maintenant trouver la feuille de choux en ligne un jour à l'avance sur notre site pour vous aider dans vos courses.

Nous distribuons également 4 fois par an « **la gazette** », journal interne à la Ferme, vous informant sur l'actualité de la vie de la Ferme avec des articles, poèmes et dessins des salariés.

Le principe de l'adhésion sur l'année permet de bénéficier de légumes de qualité, biologiques. Un calendrier annuel de légumes est distribué à chaque adhérent lors de son inscription.

**Votre adhésion et votre soutien moral représentent un premier investissement dans la construction de notre association d'insertion.**

Mais adhérer à la Ferme de Cocagne c'est aussi respect de l'humain et de la nature.

*« Le bio, c'est un état d'esprit : respect de la nature, respect de soi-même, respect des autres. »*

Adhérer permet de participer à la lutte contre l'exclusion. Pour les personnes en insertion, c'est un contrat humain avec les consommateurs pour qui ils travaillent.

**Ainsi, les intérêts de chacun se rejoignent sous le signe de la solidarité.**

Si vous en avez la possibilité et le désir, vous pouvez vous engager plus dans la vie de la ferme en participant activement aux réunions et aux différentes actions menées.